



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

Mesdames les citoyennes, Messieurs les citoyens,

Prendre note que nous vous demandons votre entière collaboration pour respecter le chantier de démolition du Centre des Loisirs Simone-Simard qui est en cours actuellement dans la Municipalité. Ainsi, nous vous demandons de ne pas pénétrer par infraction sur le chantier, de respecter les consignes qui seront mises en place et de faire passer le mot à vos enfants pour leur propre sécurité. Tout contrevenant à ces consignes sera passible de tous les recours que la Municipalité ou l'entrepreneur jugeront pertinent d'appliquer.

Merci de votre compréhension!

DONNÉ à Saint-Épiphane, le neuvième (9^e) jour du mois de septembre deux mil dix-neuf (2019).



**Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.
Directeur général – secrétaire-trésorier**

Bureau municipal – Centre Innergex Viger-Denonville
220, rue du Couvent, Saint-Épiphane, G0L 2X0
www.saint-epiphane.ca

Téléphone : 418-862-0052
Télécopieur : 418-862-7753
Courriel : bureau@saint-epiphane.ca

S'UNIR POUR PROSPÉRER!

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, soussigné, directeur général – secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Épiphanie, certifie sous mon serment d’office que j’ai publié l’avis public ci-annexé conformément à la loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce neuvième (9^e) jour du mois de septembre deux mil dix-neuf (2019).



Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.
Directeur général – secrétaire-trésorier